

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Le rameau de sapin : journal de vulgarisation des sciences naturelles**

Band (Jahr): **1 (1917)**

Heft 4

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

LE RAMEAU DE SAPIN



ORGANE DU
CLUB JURASSIEN

JOURNAL DE VULGARISATION
DES SCIENCES NATURELLES
FONDÉ EN 1866

paraissant tous les deux mois.

II^E SÉRIE : 1^{RE} ANNÉE. - N° 4.

Neuchâtel, le 1^{er} Juillet 1917.

*Pour la rédaction et l'abonnement, s'adresser à M. Aug. Dubois, prof. à Neuchâtel, ou à M. A. Mathey-Dupraz, prof. à Colombier.
Abonnement : Fr. 2.50 pour la Suisse et Fr. 3.- pour l'étranger; pris dans les Bureaux de Poste: Fr. 2.60 pour la Suisse, Fr. 3.50 pour l'étranger.*

LE CHAT SAUVAGE DANS LE JURA

Le Chat sauvage (*Felis catus*, *Catus ferus*) devait être autrefois assez répandu dans toute l'Europe, à l'exception de la Scandinavie et de la Russie septentrionale. A notre époque, il se rencontre encore en Angleterre (Yorkshire), et surtout en Ecosse, où il chasse les grouses (*Lagopus scoticus*, Lath.), dans l'Allemagne centrale, la Suisse rhénane, les Vosges, le Jura, les Préalpes; il est beaucoup plus commun dans l'Europe méridionale (Espagne, presque île des Balkans). C'est un animal essentiellement européen qui ne dépasse guère le Caucase (en 1890, nous avons eu sous les yeux, à Constantinople, une magnifique fourrure d'un représentant de l'espèce tué aux environs d'Etchmiadzin, près Erivan, dans l'Arménie russe). Il se trouve partout dans les forêts de conifères, dans les forêts épaisses de haute futaie jusqu'aux limites de la végétation arborescente. Animal nocturne, grimpeur parfait, le chat sauvage gîte de jour dans un arbre creux, à l'ensourchure de grosses branches, dans une fissure de rochers; à l'occasion il se faufile sous un bloc erratique (Mont Boudry, 1907), ou accepte une tanière abandonnée de blaireau ou de renard. A la nuit tombante, il quitte sa retraite pour se mettre en chasse, mais solitaire; ce n'est guère qu'à l'époque de la reproduction que les deux sexes chassent de concert. C'est l'époque à laquelle on le prend le plus facilement au piège, et si l'on a attrapé ou tué l'un des conjoints on est sûr de capturer l'autre, lorsque le corps du camarade mort est laissé au même endroit, non loin de l'emplacement habituel où ils

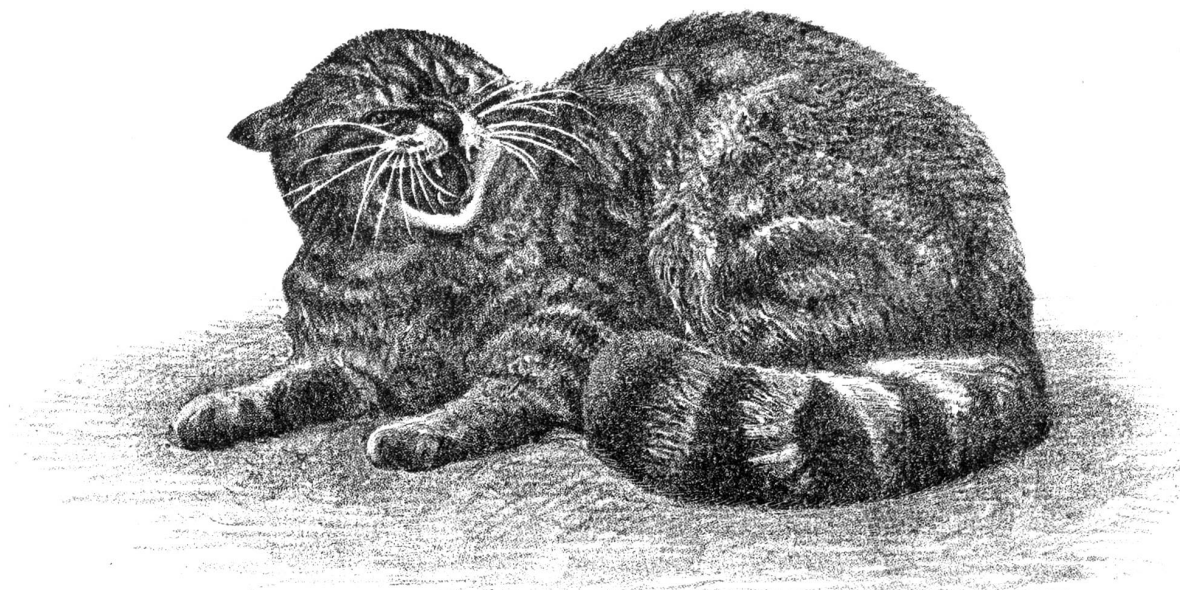
chassaient. On peut dire que tous les habitants poilus et emplumés des forêts peuvent devenir les victimes de ce braconnier émérite : faons de chevreuil, écureuils, levrauts, lièvres, lapins de garenne, martres, putois, hermines, belettes, muscardins, loirs, mulots, campagnols, taupes, gélinoxes, poules de bruyère, grives, etc.. Il affûte patiemment sur la piste du lièvre sorti de la forêt.

Habituellement il fuit l'homme, mais il ne le craint nullement⁽¹⁾ ; ainsi, une légende anglaise rapporte : « Un homme et un chat sauvage se rencontrèrent dans un bois ; l'homme voulut tuer le chat, mais celui-ci força l'homme à s'enfuir hors du bois jusqu'à l'église voisine ; ce dernier se réfugia sous le porche, où l'on trouva l'homme et le chat si blessés qu'ils en moururent. » Il faut convenir que le gibier n'a chez nous, parmi les animaux sauvages, aucun ennemi plus redoutable que le chat sauvage ; le chasseur et le garde-chasse feront donc tous leurs efforts pour l'exterminer, tandis que le cultivateur et le forestier doivent se dire que cet animal leur rend des services en détruisant les jeunes cervidés et les rongeurs nuisibles à leurs cultures ou à leurs plantations. Comme pour le renard, nous nous trouvons ici en présence d'intérêts très opposés et il est permis de se demander si, au lieu de le détruire, on ne devrait pas plutôt le laisser vivre, puisqu'il s'attaque aux petits carnivores ennemis tout aussi redoutables du gibier et de la basse-cour. Des naturalistes le considèrent comme le plus sauvage et le plus féroce de tous les félinés, grands ou petits. En captivité, son mauvais naturel persiste, les rares individus qui ont vécu dans les Jardins zoologiques y étaient nourris de lapins sauvages fraîchement tués. Pis jeunes, des sujets se sont apprivoisés, mais parvenus à l'âge adulte, leur naturel intraitable eut tôt fait de reprendre le dessus.

Comment donc nos ancêtres ont-ils pu domestiquer cet habitant des forêts, puisqu'il ne vit pas longtemps en captivité, que l'on doit le nourrir de proies vivantes ou tout au moins de bêtes venant d'être tuées et encore chaudes ? Il est probable que la souche de notre chat domestique est le chat ganté⁽²⁾ (*Felis maniculata*) qui vit encore à l'état sauvage dans le Soudan, en Abyssinie et en Palestine ; des comparaisons minutieuses faites entre les squelettes des chats momifiés des nécropoles d'Égypte et ceux de notre espèce domestique ont prouvé cette identité. De plus, la robe et le port des chats gantés d'Abyssinie et du Haut-Nil rappellent tout-à-fait leur congénère domestique. Cette espèce sauvage quelque peu domestiquée serait arrivée de l'intérieur de l'Afrique chez les anciens Égyptiens ; puis, plus tard, les Arabes et les Sémites l'ont emmené en Occident. Au X^{ème} siècle de notre ère, le chat n'était pas connu des Grecs (Si Hérodote en avait parlé, c'est seulement d'après des observations personnelles faites en Égypte où les Romains apprirent aussi à connaître l'espèce). Certains auteurs, comme Cornélin, ne sont pas de cet avis, du fait que « le chat domestique actuel de l'Égypte est le même que celui d'Europe, avec des variantes dans la couleur du pelage ». Piot bey dit : « Le chat ganté n'existe pas à l'état domestique dans les limites de l'Égypte actuelle ; en

(1) Lire : « Le chat sauvage du Gor de Braye », par L. Favre.

(2) *Felis maniculata*, *Catus maniculatus*, *F. rueppellii*, *F. pulchella*, - découvert par Rüppell en Nubie, sur la rive occidentale du Nil.



Le Chat sauvage (*Felis catus*)

Mubie, il n'y vit qu'à l'état sauvage. Mais on peut facilement admettre avec Ménégau qu'il y a eu peut-être erreur dans les déterminations des cadavres momifiés des hypogées de Bulaste, ou bien que les Égyptiens avaient autrefois domestiqué le chat ganté, puis ont abandonné cette espèce pour adopter le chat domestique européen.

Sour nous, le chat sauvage de nos forêts n'est point l'ancêtre de notre espèce domestique, dont les différentes races connues ne descendent probablement pas d'une même souche.

Dans nos forêts, on rencontre assez souvent des chats marrons ayant abandonné la société de l'homme et vivant complètement indépendants. Parfois, aux approches de la mauvaise saison, ils réintègrent leur ancien domicile, retrouvant tout à coup pour leurs anciens maîtres leurs flatteries et leurs couronnements les plus engageants. Mais lorsque le hêtre a mis sa parure printanière, leur humeur vagabonde reprend le dessus, ils disparaissent. Très souvent une chatte émancipée met bas en forêt, y élève sa nichée et ses jeunes chatons, nés et grandis en liberté, continuent à vivre du produit de leurs chasses; ce sont de faux chats sauvages ayant très souvent un pelage rappelant de très près celui du vrai chat sauvage. Gesner, dans son livre sur les animaux, s'exprime ainsi: « On prend en Suisse une quantité de chats sauvages, soit dans les épais fourrés et dans les bois, soit sur le bord des eaux. Ils sont tout-à-fait semblables aux chats domestiques; ils sont seulement plus grands, avec des poils plus épais et plus longs ». Le mot « quantité » de

cette citation ne peut évidemment s'appliquer qu'à des chats domestiques retournés à l'état sauvage.

Le vrai chat sauvage a le corps plus court et plus gros que le chat domestique, environ un tiers plus grand que ce dernier. Sa fourrure est plus fournie, ses moustaches plus développées, ses dents sont très fortes et très tranchantes. Ses caractères typiques sont : queue plus forte et plus courte que celle de l'espèce domestique ; queue égale dans toute sa longueur et comme coupée brusquement à son extrémité, tandis que celle de notre chat domestique va en s'amincissant de la base à l'extrémité qui est toujours effilée. Sa queue est régulièrement annelée de noir. Sur le front, entre les oreilles, quatre raies noires, parallèles, dont les deux médianes se réunissent et en se prolongeant forment une ligne dorsale arrivant jusque sur la queue. Sa gorge a une tache jaunâtre. Ses lèvres et les soles sont noires.

Autrefois, ce félin était beaucoup plus commun ; dans les Salafittes, on a trouvé de nombreux ossements de cet animal, et toutes les collections ostéologiques de restes de Vertébrés de l'âge de la pierre en contiennent. Il nous souvient qu'en 1896, alors que nous visitâmes l'Exposition nationale suisse à Genève, nos pérégrinations dans les salles nous conduisirent à la Division VII : « Gibier suisse », et là, parmi les documents exposés par le Musée historique de Berne, comprenant les ossements des animaux sauvages trouvés dans les Salafittes suisses, nous avons noté ce qui se rapportait au chat sauvage : un maxillaire inférieur et un tibia de Robenhansen (commune de Mettikon (Zürich)) - un radius de Moosseedorf (district de Fraubrunnen, Berne), - un radius, un cubitus et un tibia de Saint-Aubin (Neuchâtel). - Dans un groupe « Ennemis du gibier », nous avons remarqué deux beaux sujets assez bien naturalisés ; l'un était exposé par le Département de l'Agriculture et du Commerce, Service des forêts, chasse et pêche, du Canton de Vaud.

Ses fouilles de la Grotte de Cotencher en 1916 ont aussi fourni quelques ossements du chat sauvage (Note préliminaire sur les fouilles entreprises dans la Grotte de Cotencher, par H. G. Stehlin et Aug. Dubois).

La plupart de nos musées possèdent un ou des exemplaires de l'espèce ; malheureusement les indications de capture (époque, provenance, sexe, âge) sont presque toujours insuffisantes. En 1914, à l'Exposition nationale suisse de Berne, plusieurs sujets figuraient dans les groupes-trophées du pavillon de la Chasse.

La capture d'un couple de chats sauvages l'hiver dernier, et cela dans notre région, nous a engagé à rassembler nos notes, concernant cette espèce, pour les soumettre aux lecteurs du Rameau. Ces notes (quoique incomplètes) montrent que durant ces quatre dernières décades, les captures d'individus réellement sauvages n'ont pas été très nombreuses, ce qui laisserait supposer que l'espèce-type du chat sauvage est plutôt en décroissance dans le Jura.

Le Rameau de Sapin de Février 1879 relate, p. 11 : « Un chat sauvage a été tué le 10 Février dernier au Maley, hameau situé au pied de la montagne de Chaumont (comm. de St. Blaise). Ce bel exemplaire pesait 16 livres. Il est destiné au Musée de Neuchâtel. »

En 1901, M. le professeur Muoy, faisant à Tribourg une très intéressante conférence sur « la Chasse autrefois et l'appauvrissement de notre faune », dit dans son exposé : « Enfin, le chat sauvage doit avoir disparu depuis assez longtemps, quoiqu'on ait prétendu en avoir tué un au Moléson il y a quelques années et deux au Tully en 1890 et en 1891. C'étaient peut-être des chats redevenus sauvages ».

(A suivre).

A. Mathey-Dupraz.

LES REPRÉSENTANTS DU GENRE LEPIDIUM, L. DANS LE JURA BERNOIS

Parmi les nombreuses crucifères qui ont envahi notre pays depuis la construction des chemins de fer, il faut faire une place à part aux espèces appartenant au genre *Lepidium*.

En 1849, Thurmman indiquait dans sa Phytostatique :

Lepidium sativum, L. - Cultivé et souvent subspontané, mais fugace.

L. campestre, R. Br. - Champs; assez fréquent.

Depuis, le cresson alénois s'est répandu dans presque tous nos villages de la région inférieure et moyenne et le passeraige des champs est souvent extrêmement abondant dans certaines cultures jusque dans la région montagneuse.

L. Draba, L. se propage par colonies comptant habituellement un très grand nombre d'individus. A Porrentruy seulement, nous avons quatre colonies : à la gare aux marchandises, aux Vauches et sur la route de Fontenais.

Cette espèce d'Orient nous est certainement arrivée de France ou d'Alsace où elle était signalée à Ferrette (Sirt) par Montandon en 1856.

Nous ne pouvons pas nous prononcer avec autant de certitude pour les stations de Delémont (var. *subintegrifolium*, L.), de Sonceboz et surtout de Bellelay, cette dernière étant au centre du Jura et loin de toute voie ferrée.

L. rudérale, L., indiqué à Porrentruy, avant 1850 déjà, par le botaniste Friche, provient également de la même région puisque Montandon mentionne à la même époque sa présence à Delle, Altkirch et Mulhouse. Mais, bien que sa naturalisation date chez nous de près de 70 ans, il ne se propage presque pas; nous n'avons constaté en effet sa présence dans notre contrée qu'à Delle et à Bonfol. Ce fait est assez curieux puisque, d'après M. Spinner, cette plante est très commune sur les terrains vagues des bords du lac de Neuchâtel, soit exactement à notre altitude, et que son introduction ne date que de 1885.

L. latifolium, L. se trouvait, il y a quelques années, à Porrentruy (près du pont du Creugenat) et à Miécourt. Il a disparu de la première localité.

L. graminifolium, L., bien que signalé déjà par Montandon à Delle et à Sébetain, soit à proximité immédiate de notre frontière, n'a jamais été aperçu chez nous.

J. Bourquin.

NOTES SUR LA FAUNE DU JURA

La chaîne du Jura est encore si peu connue au point de vue entomologique et le nombre des personnes qui publient le résultat de leurs chasses est si restreint que je me hasarde à donner un aperçu sur la faune en hyménoptères et en diptères de l'une des sommités du Jura neuchâtelois. La montagne de la Courne entre le village de Rochefort (au pied 800 mètres et le sommet 1260), offre une différence d'altitude de 460 mètres, ce qui permet de récolter à la base des espèces de la plaine et au sommet des espèces alpines.

C'est grâce à la présence sur des étendues un peu considérables de deux Ombellifères : *Aegapodium podagraria* et *Anthriscus sylvestris*, que je suis redevable d'une bonne partie de mes récoltes, car j'ai remarqué que l'absence des ombellifères diminue singulièrement le nombre des insectes sur d'autres points du Jura. *Anthriscus sylvestris* en particulier, lorsqu'il se trouve à une altitude de 800 mètres et au-delà prend une physionomie bien différente de la plante de la plaine; on en a même fait pour cela une variété *alpestris*. Ici son feuillage prend une ampleur bien plus grande et un vernis d'un beau vert qui attire à lui seul le regard, et lorsqu'une floraison blanche magnifique vient s'y ajouter, il est compréhensible que les insectes accourent vers cette oasis pour y trouver le couvert et les vivres, quand ce n'est pas pour se dévorer entre eux.

Se ne peut pas m'empêcher de faire remarquer, en outre, les différences considérables qui existent entre les diverses parties du Jura, tant pour la variabilité des espèces et leur abondance ou leur absence. Ainsi autant les collines et la montagne au-dessus du lac de Bienné sont riches en hyménoptères, autant la montagne et les collines au-dessus du lac de Neuchâtel en sont dépourvues, malgré une exposition et un sol presque semblables. Une différence de quelques kilomètres a si bien transformé cette population que beaucoup d'espèces communes dans l'une deviennent des raretés dans l'autre. Il y a cependant une légère compensation dans le Jura neuchâtelois qui est plus riche en diptères partout où les ombellifères abondent.

En laissant de côté les espèces trop communes, voici la liste de celles que j'ai récoltées dans différentes courses. Un séjour sur le plateau augmenterait sans doute ce nombre.

S'adresse des remerciements à M. le D^r Villeneuve de Rambouillet qui a bien voulu m'encourager de ses conseils et de son aide pour la détermination de mes espèces litigieuses.

Guêpes.

Discoelius zonalis, Panz.

Symmorphus bifasciatus, L.

Tenthredinidae.

Arge alpina, Konow.

Allantus Koehleri, Kl.

— *ustulata*, L.

— *zona*, Kl.

Amasis laeta, Fab.

Tenthredopsis stigma, Fb.

Abia fasciata, L.

Tenthredo bicincta, L.

Tarpa spissicornis, Klug.

— *livida*, L.

Diptères.

<i>Tabanus auripilus</i> , Meig.	<i>Chilosia praecox</i> , Zett.
— <i>micans</i> , Meig.	— <i>mutabilis</i> , Fall.
— <i>luridus</i> , Fall.	<i>Cyrtoneura podagrica</i> , Loew.
— <i>glaucopis</i> , Meig.	— <i>assimilis</i> , Fall.
— <i>glauescens</i> , Meig.	<i>Empis confusa</i> , Fall.
<i>Coenomyia ferrugineus</i> , Scop.	— <i>ciliata</i> , Schiner.
<i>Heratoma pellucens</i> , Fab.	<i>Leptis vitripennis</i> , Meig.
<i>Syrphus corollae</i> , Meig.	<i>Tachina nigripes</i> , Fall.
— <i>lasiophthalmus</i> , Zett.	<i>Echinomyia magnicornis</i> , Zett.
— <i>nitidicollis</i> , Meig.	<i>Aricia albolineata</i> , Fall.
— <i>annulatus</i> , Zett.	— <i>perdita</i> , Meig.
— <i>vittiger</i> , Zett.	— <i>lugubris</i> , Meig.
<i>Platycheirus clypeatus</i> , Meig.	— <i>variegata</i> , Meig.
— <i>peltatus</i> , Meig.	— <i>variabilis</i> , Zett.
<i>Criorhina berberina</i> , Meig.	— <i>vagans</i> , Fall.
— <i>oxyacanthae</i> , Meig.	— <i>lasiophthalma</i> , Macq.
— <i>asilica</i> , Fall.	— <i>hirsutula</i> , Zett.
<i>Melanostoma hybrida</i> , Fab.	<i>Limnophora demigrata</i> , Zett.
<i>Microdon devius</i> , L.	<i>Spilogaster nigrinervis</i> , Zett.
<i>Merodon aeneus</i> , Meig.	— <i>pagana</i> , Fab.
— <i>funestus</i> , Fab.	<i>Hylemyia strigosa</i> , Fab.
— <i>cinereus</i> , Fab.	— <i>coarctata</i> , Fall.
<i>Xylota florum</i> , Fab.	<i>Hydrotaea irritans</i> , Fall.
<i>Leucozona lucorum</i> , Lin.	— <i>armipes</i> , Fall.
<i>Mallotia megilliformis</i> , Fab.	<i>Limnia marginata</i> , Fab.
<i>Ischyrosyrphus glaucius</i> , Lin.	<i>Pogonomyia Meadii</i> , Fok.
<i>Eristalis rupium</i> , Fab.	<i>Micropeza corrigiola</i> , L.
<i>Chilosia personata</i> , Loew.	<i>Chlorops hypostigma</i> , Meig.
— <i>derasa</i> , Loew.	<i>Geomyza venusta</i> , Meig.
— <i>melanura</i> , Becker.	<i>Dinera griseescens</i> , Meig.
— <i>canicularis</i> , Panz.	<i>Loewia clausa</i> , Pand.
— <i>chrysocoma</i> , Meig.	

B. Jacob, Peseux.

NOTES FLORISTIQUES

- Vulpia ciliata*, Link.: - Nouvelle pour notre canton. St. méditerranéenne.
Festuca maritima, L.: - Nouvelle pour notre canton. Rare en Suisse.
Scleropea rigida, Griseb.: - Nouvelle pour notre canton. Adventice ça et là.

- Ces trois dernières graminées ont été découvertes sur le viaduc de Boudry (A. Gaille).
- Veratrum album*, L. et *Gentiana lutea*, L. : - Associées dans la région basse de la Combe de Bussy, entre le Sorgerieux et Bussy au Val-de-Ruz, à 720 m. d'altitude. Nous avons déjà rencontré *G. lutea* à des altitudes plus faibles, mais c'est la première fois que nous rencontrons *Veratrum album* aussi bas (Aug. Dubois).
- Fritillaria meleagris*, L. : - Une station spontanée, mais faible, découverte sur Brovence (Vaud), en Mai 1916, a été renforcée d'une cinquantaine de bulbes, nous écrit M. A. Gaille. Nous doutons tout à fait de la spontanéité de cette station. En dehors du bassin du Doubs, toutes les stations de la Fritillaire dans notre canton et les régions voisines, celles de Môtiers, Traverso, Signières, Engollon, etc., etc., résultent d'essais de naturalisations plus ou moins récents tentés avec des bulbes cueillis aux Brenets. Peu d'espèces ont donné lieu à un aussi grand nombre de ces tentatives.
- Tulipa Didieri*, Jord. : - Naturalisée par M. A. Gaille à la Lance.
- Erythronium Dens-canis*, L. : - Naturalisée entre Concise et Beraix par les membres de la Section « Béroche » du Club Surassien. On sait que cette belle espèce avait été déjà introduite près de Signières, il y a nombre d'années. Il y a vingt ans, nous en avions encore eu quelques pieds; nous ignorons si elle s'est maintenue.
- Tulipa sylvestris*, L. : - Comprise dans les essais de naturalisation de la Section « Béroche ».
- Leucoïum aestivum*, L. (Nivéole-d'été) : - Idem.
- Narcissus biflorus*, Curtis. : - Idem. - A été disséminé dans les prairies de la Béroche.
- Cypripedium calceolus*, L. : - Forêt de Ceuffelen.
- Ruscus aculeatus*, L. (Fragon piquant) : - Idem.
- Anemone Pulsatilla*, L. : - (Voir R. de S. 1916, p. 12 et 37). - S'est spontanément multipliée par semis (A. Gaille).
- Anemone sylvestris*, L. : - Est maintenant bien introduite près de la Baisse. La station compte une quarantaine d'exemplaires qui fleurissent bien, et chaque année nous la renforcerons d'une cinquantaine d'exemplaires (A. Gaille). N'est citée comme plante spontanée qu'entre Säufelfingen et le Glauenstein.
- Anemone ranunculoides*, L. (Anémone fausse renoncule) : - En abondance sur les deux rives du ruisseau entre le Pont Sorret et le Pré Marillier (territoires de Montalchez et de Brovence). La région étant également riche en *Anemone nemorosa*, on y rencontre l'hybride des deux espèces reconnaissable aux anomalies du nombre des segments de l'involucre et de la longueur des pétioles, ainsi qu'au défaut de pubescence à la face inférieure des divisions du péricône jaune. On rencontre même des pieds dont les divisions périgonales sont jaunes à la base et blanches à l'extrémité, le jaune dominant cependant (Aug. Dubois).
- Glaucium corniculatum*, Curtis. (Glaucière écarlate) : - Semée pour essai à la Lance (A. Gaille).
- Erysimum dubium*, Thellung. (Velar douteux ou Velar raide) : - Voir R. de S. 1917.
- Berteroa incana*, D.C. (*Berteroa grisea*) : - Voir R. de S. 1917.

(A suivre).